

COMMUNE DES CONTAMINES –MONTJOIE

ARRETE du MAIRE

**OBJET : Autorisation de voirie chemin des Loyers - Entreprise MARIAS Frères
Traversée de route pour raccordement AEP à une copropriété. ARD2023-123
Prolongation de travaux.**

Le Maire de la Commune des Contamines-Montjoie,

VU le Code de la Route,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-1 et suivants,

VU la demande présentée par l'Entreprise « **MARIAS Frères** » en date du 06 novembre 2023 pour effectuer des travaux de raccordement AEP,

VU les conditions météorologiques défavorables qui ont retardé la fin du chantier,

Considérant que pour permettre l'exécution de ces travaux, il est nécessaire de réglementer la circulation des usagers,

ARRETE

Article 1er : L'entreprise **MARIAS Frères**, ayant son siège au 1542 route du Fayet - Vervex, 74700 DOMANCY, est autorisée à occuper le domaine public, **chemin des loyers, à partir du lundi 06 novembre 2023 au vendredi 17 novembre 2023, inclus.**

« Travaux de raccordement AEP ».

Article 2 : L'entreprise susnommée prendra toutes les dispositions pour assurer la signalisation permanente de l'occupation du domaine public et mettre en place une déviation pour les habitants des lieux.

Article 3 : La responsabilité de la Commune sera entièrement dérogée en cas d'accident ou d'incident survenant pendant la durée des travaux.

Article 4 : Dès la fin des travaux, l'entreprise devra réparer à ses frais, tous dommages éventuels causés au domaine public.

Article 6 : Copie du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur de l'Entreprise MARIAS Frères,
- Monsieur le Brigadier-Chef principal de Police municipale,
- Madame la Directrice des Services Techniques,
- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Saint Gervais,
- Monsieur le Commandant du CPI des Contamines Montjoie,
- La Communauté de communes des Pays du Mont-Blanc,

Et sera affichée à la porte de la Mairie.

**Fait aux CONTAMINES-MONTJOIE,
Le 06/11/2023**

**Le Maire,
François BARBIER**

